

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2018 à 19H30
COMPTE RENDU**

Convocation et affichage du 13 décembre 2018

Présents : SARGIER Maurice – LAFFONT Raymond – REDON Lionel – BIEUVELET Jacques – ASTIC Clément – BALLETT Sophie.

Absente : CROZIER Jessica.

Excusées : PELTYN Virginie – SASSOLAS Aurélie – CHALLÉAT Sylvie.

Pouvoirs : PELTYN Virginie à BIEUVELET Jacques – SASSOLAS Aurélie à BALLETT Sophie – CHALLÉAT Sylvie à SARGIER Maurice.

Secrétaire : REDON Lionel.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 27 novembre 2018.

1- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche pour la rénovation des salles annexes de la mairie : « Ancienne salle des Anciens » et « salle panoramique » dans le cadre de l'appel à projets « Pass Territoires ».

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de mettre en conformité l'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite) de « l'ancienne salle des Anciens » par une rampe d'accès. Il convient également de réduire la consommation d'énergie par des travaux d'isolation et de rénovation de chauffage et d'électricité. Il en est de même pour la salle Panoramique. Par ailleurs, il est nécessaire de reprendre l'espace piétonnier et environnemental desservant ces salles. Elles répondent aux besoins des activités et des réunions des diverses associations communales ou municipales.

Le montant de la totalité de ces travaux est estimé à 38 000 €HT.

M. Le Maire propose de solliciter le Conseil Départemental de l'Ardèche, dans le cadre de l'appel à projets « Pass Territoires ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Décide** de réaliser les travaux de rénovation de ces salles,
- **Sollicite** une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ardèche dans le cadre de l'appel à projets « Pass Territoires » d'un montant le plus élevé possible,
- **Charge** M. le Maire de procéder à toutes les démarches nécessaires à ce dossier.

2- Recensement de la population – Création d'un poste de vacataire.

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal le prochain recensement de la population.

Cette mission se déroulera du 4 janvier au 16 février 2019 et a un caractère discontinu puisque les tâches à effectuer ne correspondent pas à un emploi permanent. Il semble donc que la vacataire soit la modalité de recrutement d'un agent non titulaire la plus appropriée selon la jurisprudence administrative.

Il explique à l'assemblée qu'il y a nécessité de nommer un agent vacataire qui aura pour mission le recensement de la population.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** M. Le Maire à recruter un agent vacataire du 04 janvier au 16 février 2019 ayant pour mission le recensement de la population.
- **Décide** qu'un forfait global brut de 1 000 € lui sera alloué pour l'ensemble de cette mission. L'agent sera affilié au régime général et à l'Ircantec,
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2019.

3- Projet d'arrêté péril imminent.

Le 29 novembre a eu lieu la visite d'une maison en pierre, inhabitée depuis plusieurs années et située au village. Les représentants de la municipalité s'étaient faits accompagner par un artisan maçon afin d'expertiser l'état de ladite habitation. Le maçon qui après inspection de la totalité du bâtiment mentionne dans son compte rendu qu'il a constaté que le défaut d'étanchéité de la toiture était à son maximum et qu'il y avait un risque d'effondrement imminent. Après discussion, l'assemblée décide d'avertir par courrier recommandé avec accusé de réception la propriétaire de ce bien, afin de lui notifier cet état de fait et d'enclencher la procédure de mise en péril imminent.

4- Compte rendu des travaux en cours et des réunions.

- ✓ ADN réunion du 7 décembre : présentation aux élus locaux les travaux de génie civil qui concerne le projet de déploiement de la fibre optique, les différents acteurs et d'aborder ensemble les différentes problématiques éventuelles sur ce projet.
- ✓ STEP d'Ozon-Olanet : SAFEUGE a arrêté le chantier depuis le 26 novembre 2018 inclus pour risque

- ✓ STEP Gachon : les travaux sont arrêtés dans l'attente du diagnostic amiante. Reprise début janvier si la météo est favorable.
- ✓ Assainissement Quartiers les Avanons : Finalisation du grillage entourant la station. Un courrier sera adressé aux habitants concernés expliquant les démarches à effectuer pour le branchement à la station.

Fin de la séance à 20h25.

- Prochaine séance du Conseil Municipal : le mardi 29 janvier 2019 à 19h30.